

Les collectes d'objets ethnographiques

par Éric Jolly, CNRS, Institut des mondes africains (IMAF)

Dans les années 1930, toutes les missions ethnographiques françaises à destination de l'Afrique sont de vastes entreprises de collectes d'objets à destination du Musée d'ethnographie du Trocadéro puis du musée de l'Homme. Pour les nouveaux ethnographes de métier, ces collectes massives et rigoureuses répondent à un triple objectif lié à la professionnalisation récente de leur discipline : expérimenter et valider sur le terrain les méthodes enseignées par l'Institut d'ethnologie, remplir les vitrines d'un musée laboratoire avec des objets bien documentés, et enfin archiver dans l'urgence les témoins matériels des cultures étudiées avant leur disparition annoncée. La mission Dakar-Djibouti va même plus loin : pour renseigner chaque pièce rapportée, elle inaugure en 1931 une fiche muséographique qui deviendra la norme au musée de l'Homme pendant plusieurs décennies. En revanche, les critères de sélection des objets vont évoluer avec le temps, avec des collecteurs privilégiant de plus en plus la beauté et l'ancienneté en dépit des instructions contraires de Marcel Mauss.

Le manuel de collecte publié en 1931

Au début du mois de mai 1931, quelques jours avant le départ de la mission Dakar-Djibouti, celle-ci publie, en collaboration avec le Musée d'ethnographie du Trocadéro, une brochure d'une trentaine de pages intitulé *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*¹. Financé par les recettes du gala de boxe organisé le 15 avril au Cirque d'Hiver², ce petit manuel a été rédigé anonymement par Michel Leiris à partir des notes manuscrites prises en 1926 par Marcel Griaule pendant les cours d'ethnographie descriptive de Marcel Mauss à l'Institut d'ethnologie³. Il présente une méthode rigoureuse pour sélectionner, étiqueter, classer, emballer et documenter les objets exotiques recueillis sur le terrain et offerts au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

De telles instructions s'adressent non seulement aux chercheurs formés par l'Institut d'ethnologie, mais aussi aux collecteurs occasionnels, qu'ils soient missionnaires, administrateurs coloniaux ou simples voyageurs. Au cours de leur mission, les membres de Dakar-Djibouti appliquent au moins en

1 Ce livret est reproduit et commenté dans Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, édition établie, présentée et annotée par Éric Jolly et Marianne Lemaire, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 169-207.

2 Sur ce gala de boxe, voir Marcel Griaule, Al Brown et la Mission Dakar-Djibouti, *in* Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 147-159.

3 Les cahiers contenant ces notes de cours font partie du fonds Marcel-Griaule (Fonds Marcel Griaule, fmg_B_c_01_01). Michel Leiris s'est inspiré également du « Questionnaire d'ethnologie » de Marcel Mauss, texte dactylographié distribué aux étudiants de l'Institut d'ethnologie (archives de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, 2 AM K 51b).

partie les méthodes qu'ils ont eux-mêmes préconisées et distribuent ce livret aux Européens croisés sur leur chemin.

Coédité par la mission Dakar-Djibouti et le Musée d'ethnographie, cette publication illustre l'importance de la muséographie et des questions méthodologiques dans le développement de l'ethnologie française au début des années 1930. En quête de reconnaissance, la discipline veut démontrer sa scientificité et sa singularité en se dotant de méthodes spécifiques définies dans un cadre universitaire. Et pour des raisons similaires, elle cherche aussi à transformer le Musée d'ethnographie en vitrine populaire et médiatique de l'ethnologie.

Sur une initiative de Marcel Griaule, les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* seront republiées par extraits en 1935, sous le titre « Principes et pratiques de l'ethnographie », dans neuf numéros du quotidien *La Nouvelle Dépêche*, journal spécialisé dans l'actualité coloniale⁴. Les lecteurs visés sont bien sûr les fonctionnaires coloniaux, pourvoyeurs potentiels d'objets ethnographiques, mais Griaule, en diffusant ce texte, tente là encore d'accroître la visibilité et la popularité de l'ethnologie.

Cultures menacées, collectes urgentes et sauvegarde muséale

Dans son introduction, le manuel publié avant le départ de Dakar-Djibouti souligne l'urgence des collectes ethnographiques en raison de la déliquescence rapide des sociétés lointaines étudiées par les ethnologues⁵. Présentée comme une évidence, cette affirmation est tirée directement des enseignements de Mauss : « Les collections à former sont d'une extrême urgence. Tout disparaît avec rapidité », soutient-il dans ses cours de 1926⁶. Selon les présupposés de l'époque, les sociétés sans machinisme sont perçues en effet, à tort, comme les derniers dépositaires de cultures millénaires vierges de tout changement, incapables de s'adapter aux transformations rapides introduites par la colonisation, les nouvelles religions ou le contact avec les Blancs⁷. Les ethnographes auraient donc pour tâche d'archiver ces reliques du passé avant leur disparition inéluctable ou leur complète acculturation, et la collecte d'objets, à condition d'être exhaustive, serait le moyen idéal pour y parvenir.

Dans la brochure rédigée en 1931, les spécimens récoltés sont d'ailleurs présentés comme des témoins impartiaux, des « pièces à conviction » ou des échantillons de civilisation qui, une fois réunis, éclairent toutes les facettes d'une société et forment « des archives plus révélatrices et plus

4 *La Nouvelle Dépêche*, du 12 janvier au 27 janvier 1935.

5 Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, p. 174.

6 Cahier de notes prises par Griaule pendant les cours de Mauss, janvier 1926, p. 9 (Fonds Marcel Griaule, fmg_B_c_01_01).

7 Ce stéréotype sur des sociétés anciennes, isolées et menacées, à étudier en urgence, est omniprésent dans les écrits de Griaule justifiant la mission Dakar-Djibouti. Voir par exemple Marcel Griaule, *Buts et méthodes de la prochaine mission Dakar-Djibouti*, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 101-119, ici p. 106.

sûres que les archives écrites »⁸. Récurrent dans les écrits des premiers ethnographes de métier, un tel argument, emprunté là encore à Marcel Mauss⁹, justifie les collectes massives et systématiques ainsi que l'effort documentaire qui les accompagne, seules méthodes pour saisir – et sauvegarder matériellement – la totalité d'une culture (ou au minimum quelques échantillons représentatifs).

Dans les années 1930, toutes les ethnographes de métier partagent plus ou moins ces orientations méthodologiques, mais les appliquent différemment sur le terrain : les expéditions itinérantes n'autorisent que des prélèvements extensifs au fil de leurs parcours, tandis que les missions centrées sur une région ou une population précise tentent de constituer des collections plus complètes ou plus sélectives (en particulier en pays dogon et dans la ville éthiopienne de Gondar).

En ethnologie, l'importance des objets semble néanmoins décroître au fil des années. Dès son retour de la mission Dakar-Djibouti, en 1933, Griaule écrit que la collecte d'objets ne doit être qu'une activité secondaire par rapport à « l'enquête de sociologie descriptive »¹⁰. Et dans ses cours des années 1940, publiés en 1957, il reconnaît que l'ethnographie « muséale » n'est plus la priorité après avoir été prédominante à la naissance de l'ethnologie française¹¹.

Quels critères pour le choix des objets ?

Dans le manuel de 1931 rédigé par Leiris, les directives sur les pièces à récolter sont explicites : le collecteur doit recueillir « toutes espèces d'objets » sans tenir compte de critères tels que la beauté, la rareté, l'ancienneté, le pittoresque ou la pureté de style¹². Tirées des cours de Mauss¹³, de telles instructions sont conformes au point de vue défendu par les principaux responsables de l'Institut d'ethnologie et du Musée d'ethnographie, ou encore par la revue *Documents*, à laquelle collabore Griaule, Leiris, Rivière et Rivet¹⁴. Selon ce parti pris anti-esthétique, l'intérêt d'un objet ethnographique se mesure aux renseignements qu'il apporte sur telle ou telle culture,

8 Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, p. 174. Sur l'objet ethnographique servant de pièce à conviction, voir également Jean Jamin, Objets trouvés des paradis perdus (à propos de la mission Dakar-Djibouti, in J. Hainard et R. Kaerh (eds), *Collection passion*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 1982, pp. 69-100, ici p. 90.

9 « Une collection complète d'objets est une preuve » (Marcel Mauss d'après les notes de cours prises par Marcel Griaule en 1926, cahier p. 9, Fonds Marcel Griaule, fmg_B_c_01_01). On retrouvera l'idée de l'objet « preuve du fait social » dans le *Manuel d'ethnographie* de Marcel Mauss publié après la guerre (Paris, Payot, 1947, p. 7).

10 Marcel Griaule, Introduction méthodologique, *Minotaure*, 2, 1933, pp. 7-12, ici p. 7.

11 Marcel Griaule, *Méthode de l'ethnographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, pp. 43-44.

12 Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 175-176.

13 « Le mot "rare" ne signifie rien. Il faut tout collectionner, ce qui est rare ou non » ; « Une grosse erreur des archéologues est de s'intéresser aux belles choses seulement » ; « L'idée de style est une idée fautive. Tout est mélange » (cahier de notes prises par Griaule pendant les cours de Mauss de janvier 1926, p. 19, 49 et 55, Fonds Marcel Griaule, fmg_B_c_01_01).

14 Voir par exemple Paul Rivet, L'études des civilisations matérielles ; ethnographie, archéologie, préhistoire, *Documents*, I (3), 1929, pp. 130-134, ici p. 133 ; Marcel Griaule, Un coup de fusil, *Documents*, II (1), 1930, pp. 46-47.

indépendamment de tout jugement de valeur. Un ustensile d'usage courant, même le plus simple et le plus ordinaire, est donc aussi significatif qu'un objet cérémoniel ou prestigieux. Les pièces révélant des emprunts ou des influences extérieures ne sont pas davantage à exclure puisqu'elles constituent de précieux témoignages sur la circulation des objets ou des hommes au-delà de la communauté étudiée.

Le même livret recommande de recueillir les diverses variantes d'un même objet ainsi que des spécimens le montrant aux différents stades de sa confection ou de sa réparation. L'objectif est de constituer des séries ou de repérer les techniques employées, à l'instar des photographies qui décomposent le procès de fabrication ou de restauration. Conformément aux enseignements de Mauss¹⁵, ces instructions sont également proches de celles dispensées à la même époque par le manuel anglais *Notes and Queries on Anthropology*¹⁶. Une dizaine d'années plus tard, Griaule donnera à son tour des directives similaires dans ses cours de méthode des années 1940¹⁷. Pourtant, ces règles ou ces conseils ne sont pas toujours respectés par les missions ethnographiques des années 1930.

La collection Abyssinie

Antérieure à la publication des *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, mais postérieure aux cours de Mauss suivis par Griaule, la mission Abyssinie de 1928-1929 sur les hauts plateaux éthiopiens se distingue par une collection relativement modeste d'une centaine d'objets, peintures comprises¹⁸. Dérisoire par rapport aux missions suivantes, ce nombre s'explique en partie par la taille et les ressources limitées de cette expédition muletière. Marcel Griaule et Marcel Larget en sont les seuls membres et leur capacité financière autant que leur mode de transport interdit l'acquisition massive d'objets. Si elle est loin d'être exhaustive, la collection qu'ils rapportent comprend néanmoins des « échantillons culturels » très divers, à la fois neufs et anciens, conformément aux enseignements de Mauss : peintures, croix de procession, vanneries luxueuses, bijoux, armes et instruments courants (du clou à la charnière en fer). En outre, plusieurs de ces objets sont d'influence européenne, comme le précise l'inventaire : une pelle en tôle, une cuiller et une fourchette en bois, des boutons de manchette ou encore quelques peintures récentes. Enfin, un échantillon de vannerie inachevée¹⁹ semble là encore répondre, timidement, aux instructions de Mauss.

15 Cahier de notes prises par Griaule pendant les cours de Mauss de janvier 1926, p. 27 (Fonds Marcel Griaule, fmg_B_c_01_01).

16 *Notes and Queries on Anthropology*, London, The Royal Anthropological Institute, 1929, p. 382.

17 Marcel Griaule, *Méthode de l'ethnographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, p. 47.

18 La collection d'objets issus de cette mission a fait l'objet de deux dépôts successifs au Musée d'ethnographie du Trocadéro : près de quatre-vingt d'entre eux ont été enregistrés en 1930 avec le numéro d'inventaire 30.59 tandis qu'une vingtaine d'autres ont été enregistrés avec le même numéro que les objets de Dakar-Djibouti (31.74). Au musée du quai Branly, où les collections ont été transférées, ces numéros sont désormais précédés de 71.19 et, dans les notes suivantes, c'est cette nouvelle numérotation qui sert à identifier les objets mentionnés.

19 Objet 71.1930.59.73.

La collection Dakar-Djibouti

Il faut toutefois attendre l'expédition transafricaine Dakar-Djibouti (1931-1933), dirigée là encore par Marcel Griaule, pour que les collectes deviennent plus systématiques et appliquent, au moins au début, les règles établies juste avant le départ par cette même mission. Sur la première partie de leur parcours, de Dakar jusqu'à Mopti, les membres de cette mission récoltent en chemin plus de 1 800 objets en moins de quatre mois, soit environ quinze objets par jour, pour la plupart des objets courants de la vie quotidienne : outils agricoles, récipients, pièces de vêtements, éléments de mobilier, accessoires de pêche, pièges, jeux, ustensiles culinaires... Leur collecte se veut exhaustive et méthodique : ils recueillent aussi bien la totalité des instruments d'un cordonnier, d'un forgeron ou d'une potière que l'ensemble des pièces d'un métier à tisser ou le jeu complet d'accessoires d'une pirogue. Ils rassemblent également une série de poupées ainsi qu'un large assortiment d'entraves pour chevaux ou pour ânes²⁰. Ils acquièrent enfin divers objets d'influence européenne ou destinés aux Européens (sculptures pour touristes, fer à repasser, fourchette, imitation de canotier, jouet automobile...). En quatre mois seulement, ils recueillent ainsi la moitié des 3 600 objets récoltés au terme d'un périple de vingt mois.

À leur arrivée en pays dogon, le 28 septembre 1931, leur collecte devient en revanche beaucoup plus sélective. Fascinés par les rites et les cultes qu'ils observent ou étudient, lassés également par l'accumulation fastidieuse d'objets usuels, ils privilégient cette fois l'acquisition d'objets sacrés et mystérieux qui seraient, selon eux, les témoins clés d'institutions secrètes et ancestrales : masques, statuettes en bois, pierres peintes, rhombes... Sur les 290 objets dogon récoltés en deux mois, plus de la moitié ont une fonction rituelle, et une bonne partie d'entre eux conjuguent beauté, rareté et ancienneté.

En Éthiopie, le rendement de la collecte tombe encore plus bas avec le recueil de 370 objets environ²¹ – dont plus de 100 peintures – pour un séjour de six mois et demi, soit moins de deux objets par jour. Ce chiffre ne s'explique pas seulement par les difficultés de transport ou par les problèmes administratifs rencontrés par les membres de la mission ; il traduit également un recentrement de leur intérêt et de leur collecte vers les peintures religieuses, au détriment des objets d'usage courants. Séduits par la beauté, la rareté et l'ancienneté des peintures murales de l'église d'Abba Antonios, Marcel Griaule et deux de ses coéquipiers passent en effet une grande partie de leur temps à les démaroufler et à les remplacer. Ils privilégient donc des œuvres d'art exceptionnelles, vieilles de plusieurs siècles, selon des critères pourtant rejetés lors de la rédaction du manuel qui devait leur servir de référence.

Les objets usuels sont malgré tout massivement représentés dans la collection Dakar-Djibouti. En outre, du Sénégal à l'Éthiopie, les membres de la mission respectent les directives de Mauss en récoltant de nombreux échantillons de démonstration, quelques ébauches en cire et des dizaines de

20 Voir, par exemple, les objets 71.1931.74.7-25, 92-97, 99-105, 123-127, 135-137, 1252-1257.

21 Ce nombre ne prend pas en compte les manuscrits éthiopiens déposés à la Bibliothèque nationale.

spécimens inachevés ou à différentes étapes de leur fabrication : croix, babouche, manche de houe, van, chapeau, bonnet, tabatière, ombrelle²². Pour rendre compte des procédés de réparation, ils collectent également six calebasses ou fragments de calebasses recousues ainsi que l'instrument et la matière première employée, de l'alène à la mèche en paille²³. Ils recueillent même sciemment quelques objets cassés – notamment un simple manche de houe brisé – pour témoigner de leur nouvel usage ou de leur usure²⁴. De ce point de vue, Dakar-Djibouti est sans doute la mission des années 1930 (et des années précédentes) dont les choix de collecte sont les plus proches des enseignements de Marcel Mauss, en dépit des quelques écarts mentionnés précédemment²⁵.

En Afrique, des expéditions scientifiques françaises plus anciennes, comme celle de Robert Du Bourg de Boza en Afrique orientale (1901-1903), avaient bien recueilli en chemin une grande variété d'objets courants dès le début du XX^e siècle, mais sans rechercher sciemment des spécimens inachevés, réparés ou brisés. Par ailleurs, si l'on compare les collectes qui ont eu lieu en pays dogon dans le premier tiers du XX^e siècle, les membres de Dakar-Djibouti ont récolté en définitive beaucoup plus d'ustensiles de la vie quotidienne que les missions du lieutenant Desplagnes (1905) et d'Henri Labouret²⁶ (1929 ou 1930).

La collection Sahara-Soudan

En 1935, la troisième mission Griaule – Sahara-Soudan – séjourne pendant deux mois en pays dogon, de février à mars, afin de compléter les recherches et les collectes précédentes. Pour le choix des objets, l'évolution constatée en 1931 se poursuit et s'amplifie : l'objectif des ethnographes n'est plus l'archivage exhaustif de la culture matérielle dogon, mais la quête d'objets magnifiques, mystérieux ou anciens.

Sur les 350 objets recueillis, la part d'ustensiles, de jeux et de vêtements de la vie quotidienne ne représente plus qu'un sixième de la collection. Inversement, la proportion de masques a quasiment doublé par rapport à 1931 : plus de 80 en incluant parures et accessoires²⁷. Les objets inachevés ou réparés ont quant à eux disparu à l'exception justement de deux masques en cours de fabrication²⁸.

22 Par exemple, aux deux extrémités de l'itinéraire, une babouche inachevée et une autre terminée (71.1931.74.85-86) ou encore une ombrelle achevée et son ébauche (71.1931.74.3062-63).

23 Objets 71.1931.74.747, 535, 579, 382-384, 387-388.

24 Objet 71.1931.74.65.

25 Avec la récolte de 250 objets usuels illustrant toutes les activités de la vie quotidienne des Teda-daza, la collecte de Charles Le Cœur au Tibesti, lors de sa mission de 1933-1935, est tout à fait conforme aux exigences de Marcel Mauss, mais elle est beaucoup moins massive que celle de Dakar-Djibouti et ne comporte pas d'objets inachevés ou réparés. Elle semble également moins riche en objets cérémoniels et en instruments de musique.

26 Henri Labouret, ethnologue et ancien administrateur colonial, appartient à la génération précédente des ethnographes de métier formés à l'Institut d'ethnologie. Il y enseigne d'ailleurs, mais il contribue peu à l'institutionnalisation de l'ethnologie française, contrairement à Marcel Mauss ou Paul Rivet.

27 Sur les objets collectés au cours de la mission Sahara-Soudan, voir Éric Jolly, *Démasquer la société dogon. Sahara-Soudan (janvier-avril 1935)*, Les Carnets de Bérose n° 4, Lahic/DPRPS-Direction des patrimoines 2014, pp. 55-57 et 69-71, en ligne : http://www.berose.fr/IMG/pdf/ej_27_10_web.pdf.

28 Masques 71.1935.60.319 et 352.

Parmi les objets culturels, majoritaires, on trouve également une quarantaine de statuettes et de coupes en bois. D'autre part, la mission a intensifié sa collecte d'objets de prestige ou de décoration : elle a recueilli plus de trente bijoux, dont une quinzaine d'épingles à cheveux, ainsi qu'une trentaine d'étriers de poulie, de portes ou de serrures sculptées. La recherche de belles pièces est d'ailleurs encouragée depuis Paris par Georges Henri Rivière, sous-directeur du Musée d'ethnographie²⁹.

La part importante de masques s'explique en partie par les études que Marcel Griaule leur consacre en prévision de sa thèse³⁰, avec une volonté d'inventaire exhaustif, mais elle traduit également la fascination croissante du chef de mission pour les vestiges ou les secrets séculaires dissimulés selon lui au fond des grottes ou des sanctuaires. Une grande partie des objets recueillis sont en effet de vieilles statuettes ou des masques endommagés, extraits des anfractuosités rocheuses et des niches où ils avaient été cachés ou abandonnés. Éric Lutten estime lui-même que les masques collectés sont pour moitié des pièces anciennes³¹, toutes jugées « admirables » par les autres membres de la mission. Dans une revue grand public, Hélène Gordon rapporte ainsi que leur collection comprend « de véritables objets d'art », dont des statuettes, des coupes et « des dizaines de masques admirables, vieux de plusieurs siècles »³².

De tels objets ne servent plus à témoigner des activités quotidiennes ou techniques ; ils sont traités comme des indices ou des preuves permettant d'accéder aux institutions religieuses les plus fermées et aux tréfonds de la société dogon, comme le souligne Marcel Griaule au retour de Sahara-Soudan :

L'inventaire des objets contenus dans l'auvent des masques d'Ogoldognou, par exemple, donnera s'il est bien conduit, s'il pousse ses racines au fond de chaque détail, un énorme pan de la Société des masques. Il en sera de même pour l'inventaire d'un sanctuaire totémique. Chaque clochette, chaque ferraille, chaque poterie est la tête de ligne d'un petit voyage en pays inconnu³³.

La collection Paulme-Lifchitz

En février 1935, Denise Paulme et Deborah Lifchitz arrivent en pays dogon avec les membres de la mission Sahara-Soudan, mais elles restent sur place beaucoup plus longtemps qu'eux, jusqu'en octobre 1935. En raison des nombreux masques et statuettes déjà recueillis par Griaule et son équipe, Paulme et Lifchitz n'ont d'abord aucune intention de compléter les collections précédentes³⁴. Toutefois, séduites par la beauté des serrures sculptées dogon, elles commencent à en acquérir et, à

29 Lettre de Georges Henri Rivière à Éric Lutten, 18 février 1935 (Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, 2 AM 1 M3b).

30 Marcel Griaule soutient sa thèse en 1938 et la publie la même année à l'Institut d'ethnologie sous le titre *Masques dogons*.

31 Lettre d'Éric Lutten à Georges Henri Rivière, 22 mars 1935 (Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, 2 AM 1 K62b).

32 Hélène Gordon, Les premiers Blancs chez les Dogon, *Le Monde colonial illustré*, XIII (142), mai 1935, p. 98.

33 Marcel Griaule, Au pays fabuleux des Dogons (II), *La Lumière*, 419, 18 mai 1935, p. 5.

34 Denise Paulme, Sanga 1935, *Cahiers d'études africaines*, 65, XVII (1), 1977, pp. 7-12, ici p. 11.

la fin du mois de mai, elles en ont déjà rassemblé soixante-dix, ainsi qu'un grand nombre de statuettes, statues, étriers de poulie, portes et crosses sculptées³⁵. Au terme de leur séjour, les 180 objets qu'elles rapportent et déposent au Musée d'ethnographie sont tous ou presque des pièces magnifiques, de préférence anciennes, similaires aux œuvres d'art achetées par les collectionneurs européens.

Le clou de leur collection est d'ailleurs exposé aujourd'hui au Louvre, au pavillon des sessions. Il s'agit d'une vieille statue hermaphrodite, filiforme et sinueuse qu'elles déterrent elles-mêmes et dont la découverte les remplit d'émotion³⁶. Parce qu'elle perçoit d'emblée sa qualité de chef-d'œuvre, Denise Paulme prédit que cette sculpture « sera vite célèbre » et rendra malade le marchand d'art Charles Ratton³⁷. Le choix enthousiaste de cet objet unique, ancien et splendide est donc là encore à l'opposé des directives de Mauss. En outre, les objets de cette collection ne sont même plus perçus comme les témoins de cultes secrets et immémoriaux : pour la plupart d'entre eux, ils n'appartiennent pas à la sphère religieuse ou ont été acquis pour leur seule beauté plastique, avec l'objectif de constituer des séries.

La collection Sahara-Cameroun

Au cours de la mission Sahara-Cameroun, la collecte d'objets ethnographiques ne suit pas les évolutions évoquées précédemment. Recueillis pour la plupart par Jean-Paul Lebeuf entre juillet 1936 et septembre 1937, les pièces rapportées du Cameroun et du Tchad sont d'une grande diversité : jouets en terre, récipients, vêtements, outils, parures, instruments de musique, armes, pièges... En revanche, les belles sculptures (masques ou statuettes) sont quasiment absentes de cette collection de 800 objets environ. Pour son premier terrain africain, Jean-Paul Lebeuf respecte donc scrupuleusement les instructions de Marcel Mauss en récoltant sans discrimination tous les témoins matériels des cultures qu'il étudie, en particulier celle des Fali. À titre d'exemple, il rapporte également un bracelet aux trois stades de sa fabrication³⁸.

Toutefois, cette collecte exhaustive d'objets du quotidien s'accompagne de fouilles archéologiques pour exhumer du passé les vestiges mystérieux de l'ancienne culture sao. Or ce sont ces témoins enfouis de secrets séculaires qui passionnent le chef de mission, Marcel Griaule, dans le prolongement de sa fascination pour les vieux masques dogon cachés dans les anfractuosités rocheuses. Dans la presse et dans ses écrits littéraires, Griaule ne cesse de célébrer les découvertes

35 Sur la collecte d'objets dogon au cours de la mission Paulme-Lifchitz, voir Marianne Lemaire, *Celles qui passent sans se rallier. La mission Paulme-Lifchitz, janvier-octobre 1935*, Les Carnets de Bérose n° 5, Lahic/DPRPS-Direction des patrimoines, 2014, pp. 36-39, en ligne : http://www.berose.fr/IMG/pdf/ml_27_10_web.pdf.

36 Objet 71.1935.105.106.

37 Deborah Lifchitz et Denise Paulme, *Lettres de Sanga*, édition augmentée, présentée et annotée par Marianne Lemaire, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 238. Dans un article paru en 1936 dans la revue *Cahiers d'art*, Michel Leiris présente d'ailleurs cette statue ainsi que plusieurs serrures, portes et statuettes rapportées par la mission Paulme-Lifchitz (Michel Leiris, Bois rituels des falaises, *Cahiers d'art*, 11 (6-7), 1936, pp. 192-199).

38 Objets 71.1938.46.394 à 396.

archéologiques de son équipe. Il vante plus particulièrement la beauté d'une pièce exceptionnelle : une « splendide » tête de gazelle en bronze qui le fait rêver³⁹. Deux ans après Sahara-Soudan, cette quatrième mission Griaule poursuit en définitive la même quête d'objets rares, anciens, authentiques et de belle facture, mais en fouillant la terre plutôt que les grottes et en séparant collection ethnographique et collection archéologique⁴⁰.

La collection Lebaudy Griaule et l'après-guerre

Amorcée lors de Sahara-Cameroun, la double collecte d'objets courants et de spécimens exceptionnels se poursuit selon d'autres modalités lors de la mission Lebaudy-Griaule en 1938-1939⁴¹. Pour le compte de Jean Lebaudy, qui finance cette mission, les membres de l'équipe Griaule rassemblent en effet de belles pièces archéologiques sao et de magnifiques sculptures dogon ou kouroumba (en particulier des masques), toutes destinées au musée fondé par Lebaudy dans son château de Cabrerets. Les objets récents et ordinaires récoltés en pays kouroumba, kotoko, sara ou koula sont déposés en revanche au musée de l'Homme. La plupart d'entre eux sont des jouets d'enfants en terre, en tiges de mil, en calèche, voire en boîte de conserve⁴². Cette seconde collection comprend également un échantillonnage de poteries aux sept stades de leur fabrication⁴³.

Toutes les missions Griaule des années 1930 tentent ainsi, avec plus ou moins de succès, de satisfaire aux deux aspirations contradictoires des ethnographes et des muséographes de l'époque : d'une part, collecter systématiquement une grande variété d'artefacts pour rendre compte de toutes les facettes d'une société, et, d'autre part, recueillir des séries de beaux objets, des pièces maîtresses de l'art ou de la religion, ainsi que des preuves matérielles du passé. Quant aux missions Paulme-Lifchitz et Ganay-Dieterlen, les collectes précédentes les dispensent d'un inventaire méthodique de la culture matérielle dogon : la première ne recueille que de superbes objets, tandis que la seconde ne rapporte que des collections botaniques et zoologiques.

Dans les années 1940, Griaule et ses collaboratrices les plus proches cessent toute collecte massive ; ils procèdent soit à des acquisitions de circonstance, par exemple sur un marché ou dans une grotte, soit à des récoltes sélectives d'objets usuels ou culturels qui témoigneraient, par leurs formes ou leurs motifs, des mythes que les ethnologues recherchent et étudient. Sur leur terrain dogon ou bambara, ils suscitent d'ailleurs la fabrication de modèles de démonstration reproduisant par exemple l'arche mythique décrit par leurs informateurs⁴⁴. Pour l'école Griaule, la valeur symbolique de l'objet ou sa

39 Marcel Griaule, Une découverte sensationnelle de la mission Griaule au Cameroun, *Paris-Soir*, 1er mars 1937 ; Les Sao légendaires, *La Revue de Paris*, 15 septembre 1937, V, pp. 321-356, ici p. 328 ; *Les Sao légendaires*, Paris, Gallimard, 1943, pp. 31 et 54.

40 Déposés eux aussi au musée de l'Homme, les objets archéologiques de la mission Sahara-Cameroun sont classés avec le numéro d'inventaire 71.1938.53 (contrairement aux objets ethnographiques qui portent le numéro 71.1938.46).

41 Sur la collection Lebaudy-Griaule, voir la notice qui lui est consacrée sur ce site.

42 Voir par exemple l'automobile 71.1939.39.87.

43 Objets 71.1939.39.388 à 394.

44 Sur cet objet de démonstration, voir le Fonds Marcel Griaule, fmg_E_c_01_03_02.

portée cosmogonique devient en effet plus importante que son usage, sa confection, son « authenticité » ou sa beauté. Par ailleurs, les objets recueillis ne sont plus déposés au musée de l'homme mais à l'Institut français d'Afrique noire, à Dakar⁴⁵.

Modalités de collecte : 1. L'achat

Lors des missions ethnographiques des années 1930, l'immense majorité des objets collectés sont achetés. Dans les carnets d'inventaire de Dakar-Djibouti, le prix de certains d'entre eux est d'ailleurs noté au crayon. Par exemple, pour le Soudan français (actuel Mali), les sommes déboursées varient généralement entre vingt-cinq centimes et quatre francs pour les objets plus ou moins ordinaires, et entre cinq et quarante francs pour les beaux exemplaires de masques ou les pièces exceptionnelles⁴⁶.

Certains objets sont achetés sur un marché, mais la plupart des acquisitions font suite à des demandes plus ou moins pressantes des ethnographes à l'adresse du propriétaire d'un objet convoité. Une fois la transaction conclue, les hommes ou les femmes rencontrés en chemin doivent alors se dessaisir dans l'instant de leur tunique, chapeau, bijou, pipe, hache ou panier, en particulier lors d'expéditions itinérantes comme Dakar-Djibouti. Peu après Bamako, au plus fort de la collecte d'objets courants, Michel Leiris note dans son journal en août 1931 : « Il ne nous est pas encore arrivé d'acheter à un homme ou à une femme tous ses vêtements et de le laisser nu sur la route, mais cela viendra certainement »⁴⁷. Entre Kayes et Bamako, en juillet 1931, le jeune Fadyala de Koulougidi, âgé d'environ quinze ans, doit tout de même abandonner aux membres de Dakar-Djibouti son pantalon de danse, son bonnet et ses sonnailles après une séance de photographies⁴⁸.

La plupart du temps, la « rafle » quotidienne d'objets usuels s'effectue malgré tout dans une bonne ambiance : les gens s'amusent de ces achats et de l'intérêt des Blancs pour des objets rudimentaires ou usagés, précise Leiris⁴⁹. Une photographie prise au cours de Dakar-Djibouti montre d'ailleurs quatre jeunes gens hilares combinant leurs efforts pour enlever de la cheville de leur camarade un

45 C'est du moins le cas au terme de la mission de 1946, d'après l'une des fiches « objets » rédigée par Geneviève Calame-Griaule (Fonds Marcel Griaule, fmg_D_a_06_070).

46 Les membres de la mission Dakar-Djibouti payent par exemple vingt-cinq centimes pour un jouet d'enfant en terre (71.1931.74.1041), cinquante centimes pour un grand chapeau de paille (71.1931.74.1088), quatre-vingt-cinq centimes pour un porte-monnaie acheté sur le marché de Ségou (71.1931.74.997), un franc pour un tabouret pyrogravé (71.1931.74.1045), un franc et cinquante centimes pour une trompe en corne d'hippopotame, deux francs et cinquante centimes pour un outil de cordonnier (71.1931.74.1069), quatre francs pour une grande lampe en fer (71.1931.74.1046), sept francs pour un masque hyène de Bla (71.1931.74.1048), deux cent quinze francs pour cinq masques dogon achetés à Sanga. Voir notamment le deuxième carnet d'inventaire des objets de Dakar-Djibouti (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_d_2).

47 Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 185.

48 Objets 71.1931.74.546, 559 et 566.

49 Voir Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 123.

simple bracelet en fer acquis par la mission⁵⁰. Les enfants sont également ravis et fiers de toucher un peu d'argent en vendant des jouets qui n'ont pourtant aucune valeur marchande⁵¹.

En outre, là où les ethnologues établissent leur campement, des Dogon, des Fali ou des Éthiopiens viennent eux-mêmes vendre, plus ou moins discrètement, des masques, des serrures, des bijoux, des paniers, des peintures ou des manuscrits après avoir appris que les Blancs en proposent un bon prix. Denise Paulme révèle ainsi que les offres de serrures sculptées se multiplient après ses premiers achats, lors de sa mission de 1935 en pays dogon, malgré un prix plafond de cinq francs⁵². Au Cameroun, en 1936-1937, de nombreux Fali apportent également des objets de toutes sortes à Jean-Paul Lebeuf pour pouvoir payer l'impôt de capitation exigé par l'administration coloniale⁵³.

Modalités de collecte : 2. La « réquisition »

En contexte colonial, l'autorité des Blancs se conjugue également à la pression de l'impôt pour inciter ou obliger les gens à accepter les offres d'achat des ethnographes. Certaines pratiques de collecte lors de Dakar-Djibouti s'apparentent d'ailleurs à « des méthodes d'achat forcé, pour ne pas dire de réquisition », selon le propre aveu de Michel Leiris⁵⁴. En effet, un homme peut-il refuser de céder un objet lorsque les membres de Dakar Djibouti s'introduisent avec aplomb à l'intérieur de sa maison pour inventorier son contenu et repérer ainsi les objets intéressants ? Dans l'un de ses articles, Éric Lutten assimile lui-même ce type de collecte intrusive à « une sorte de perquisition menée par une troupe d'Européens qui, crayon et mètre en main, fouillaient partout, suivis d'une demi-douzaine de boys ou gamins du village portant appareils photographiques et objets achetés dans les cases précédentes »⁵⁵.

L'emploi du terme de « réquisition » paraît encore plus justifié lorsque les membres de Dakar-Djibouti brandissent la menace fictive de représailles de l'administration coloniale afin de s'emparer d'objets sacrificiels à l'intérieur des sanctuaires du *kono*, au Soudan français. Le 6 septembre 1931, Griaule obtient ainsi du chef de Kéméni qu'il lui « livre » l'une de ces masses croûteuses en échange

50 Objet n° 71.1931.74.2666 et photographie du fonds Marcel-Griaule (Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_02_L_33_015).

51 Lors de la mission Sahara-Cameroun par exemple, les petites filles kotoko se pressent timidement devant la maison de Jean-Paul Lebeuf pour échanger leurs poupées contre une pièce de monnaie (Jean-Paul Lebeuf, *Quand l'or était vivant. Aventures au Tchad*, Paris, J. Susse, 1945, pp. 167-168).

52 Denise Paulme, Sanga 1935, *Cahiers d'études africaines*, 65, XVII (1), 1977, pp. 7-12, ici p. 11. Voir aussi Marianne Lemaire, *Celles qui passent sans se rallier. La mission Paulme-Lifchitz, janvier-octobre 1935*, Les Carnets de Bérose n° 5, Lahic/DPRPS-Direction des patrimoines, 2014, p. 36, en ligne : http://www.berose.fr/IMG/pdf/ml_27_10_web.pdf.

53 Jean-Paul Lebeuf, *Quand l'or était vivant. Aventures au Tchad*, Paris, J. Susse, 1945, pp. 94-95.

54 Lettre de Leiris à sa femme, 19 septembre 1931 (Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 204).

55 Éric Lutten, Les enfants noirs ont aussi des poupées, *Le Monde colonial illustré*, 129, mai 1934, p. 79. Sur cette volonté de tout inventorier et collecter, consulter Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 215-220. Voir également les fiches « Recensements » sur lesquelles Michel Leiris et Jean Mouchet ont dressé la liste complète des objets inventoriés dans plusieurs maisons et dépendances du village sénégalais d'Alahina, en juillet 1931 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_06_145).

de dix francs s'il veut éviter l'intervention de la police. Le lendemain, dans deux autres villages, Lutten et Leiris se saisissent de nouveaux « fétiches » du *kono* en versant une « indemnité » de vingt francs aux chefs de ces localités, malgré leur opposition. Le troisième jour, à San, la mission « réquisitionne » cette fois un masque, mais doit finalement le remettre à Mopti à l'administrateur Jacotot après la plainte du propriétaire et l'intervention télégraphique du gouverneur général Fousset.

Publié en 1934, le journal de Leiris ne relate pas seulement ces « rapt » ou ces « enlèvements » effectués sous la menace⁵⁶ ; il révèle également les vols plus discrets de statuettes et de masques dans les grottes ou les sanctuaires du pays dogon. Entre le 6 novembre et le 18 novembre 1931, Michel Leiris, Marcel Griaule et André Schaeffner s'arrangent pour subtiliser plusieurs de ces objets « sublimes » sans éveiller l'attention, soit en agissant de nuit, soit en les cachant dans un parapluie ou sous leur vêtement. Ils s'emparent aussi d'un « bois rituel » devant des Dogon « qui ne s'opposent pas à la réquisition mais refusent d'être payés »⁵⁷.

Sur ce même terrain dogon, les « prélèvements » furtifs se répètent occasionnellement en 1935 lors des missions Sahara-Soudan et Paulme-Lifchitz. Dans le quotidien *L'Intransigeant*, Hélène Gordon évoque le recueil malencontreux, dans une caverne, de vieilles statuettes restituées un peu plus tard au responsable de culte venu les réclamer⁵⁸, tandis que Denise Paulme reconnaît en privé le vol de plusieurs sculptures à usage rituel dans deux lettres adressées à Michel Leiris⁵⁹. Au cours d'une tournée au sud-ouest de Sanga, Paulme et Lifchitz convoquent également les responsables politiques et religieux des villages de Guimini et exigent de leur part un don de belles statuettes en réparation de leurs « mensonges » ou de leurs omissions⁶⁰. Les intéressés s'acquittent de leur amende en envoyant une serrure sculptée et deux figurines de divination⁶¹.

Dans la première moitié des années 1930, les ethnographes profitent donc de l'autorité et de l'impunité relative que leur confère le contexte colonial pour obtenir de force ou à la dérobée les objets admirables qui les fascinent. Si elles restent marginales, voire exceptionnelles, de telles pratiques sont liées également aux méthodes de collecte expéditives employées en cours de route ou lors de « tournées » régionales. Les rares vols ou « réquisitions » interviennent en effet dans des villages inconnus lors de « raids » éclairs qui ont pour effet de compromettre toute enquête suivie et tout recueil d'informations sur les spécimens dérobés. Par ailleurs, l'usage de la ruse et de

56 Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, pp. 191-196 et 204. Les objets ainsi « réquisitionnés » sont les numéros 71.1931.74.1066, 1090-1091, 1093 et 1123-1125.

57 Cette citation est tirée de l'agenda de la mission à la date du 18 novembre 1931 (Fonds Marcel Griaule, fmg_C_b_01_01). Sur ces vols ou ces « réquisitions » en pays dogon, voir ce même agenda (entre le 6 et le 12 novembre) ainsi que le journal de Leiris (Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, pp. 256-256, 266-268 et 271).

58 Hélène Gordon, Dans l'ancre des démons buveurs de sang (IV), *L'Intransigeant*, 10 mai 1935, pp. 1-2.

59 Deborah Lifchitz et Denise Paulme, *Lettres de Sanga*, édition augmentée, présentée et annotée par Marianne Lemaire, Paris, CNRS Éditions, pp. 189 et 194.

60 Voir le document « Hogon procès-verbal » (Fonds Denise Paulme, fdp_B_b1_01_01_256).

61 Objets 71.1935.105.41-42.

l'intimidation n'est pas réservé aux collectes, surtout dans la première moitié des années 1930. Convaincus que leurs interlocuteurs africains leur dissimulent sciemment des secrets essentiels, les ethnographes cherchent autant à leur arracher des « aveux » qu'à leur extorquer des objets sacrés cachés dans des lieux interdits ou inaccessibles. À propos des enquêtes menées en 1931, Marcel Griaule qualifie d'ailleurs d'« ethnographie policière »⁶² les méthodes employées pour soutirer aux informateurs dogon les secrets les mieux gardés.

Modalités de collecte : 3. Le troc

Lors de ses deux premières missions, Marcel Griaule acquiert quelques objets ou manuscrits en les échangeant contre d'autres biens, voire contre des services. Ce troc porte principalement sur les carnets écrits par des Éthiopiens pour répondre à des demandes de recensement ou d'enquête sur tel ou tel sujet. Par exemple en avril 1929, le manuscrit 43 de la collection Griaule est une commande livrée par un prêtre contre « une paire de chaussettes noires et quelques soins »⁶³. Les contreparties semblent néanmoins plus conséquentes lors de Dakar-Djibouti. En septembre 1932, Alaqa Ballata reçoit ainsi un revolver, un étui et cinquante cartouches pour plusieurs recensements consignés dans des carnets⁶⁴.

Le même mode d'acquisition s'applique parfois aux peintures anciennes conservées dans les églises éthiopiennes. Dès le départ, la mission Dakar-Djibouti compte sur le peintre Gaston-Louis Roux pour exécuter des copies et les troquer contre des œuvres originales en prétextant leur mauvais état⁶⁵. Un tel échange s'effectue parfois clandestinement, avec la complicité de prêtres éthiopiens et une gratification en argent⁶⁶, mais il prend également une dimension publique et inattendue avec le démarouflage et le remplacement de la totalité des peintures murales de l'église Abba Antonios de Gondar. Toutefois, dans ce dernier exemple, il s'agit moins d'un troc explicite que d'une discrète et habile substitution que les ethnographes présentent stratégiquement comme une forme de restauration gracieuse et désintéressée.

62 Marcel Griaule, Comment nous avons étudié les Dogons, peuplade du Sangha, *Lyon républicain*, 16 juillet 1933, p. 7 (repris dans Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 1255-1262, ici p. 1259).

63 Manuscrit 43 de la mission Abyssinie (Fonds Marcel Griaule, fmg_C_a_02_012). Sur les manuscrits éthiopiens collectés par la mission, voir la notice qui leur est consacrée.

64 Agenda 1931 de Dakar-Djibouti, 15 et 17 septembre (Fonds Marcel Griaule, fmg_C_b_01_01). Lors des préparatifs de la mission Dakar-Djibouti, les échantillons de parfum ou les bijoux de pacotille offerts par les sponsors ou les mécènes sont parfois présentés comme du « matériel d'échange » pour acquérir des objets ethnographiques, mais ils serviront presque exclusivement de cadeaux de remerciement.

65 Lettre de Gaston-Louis Roux à Georges Henri Rivière, 23 juillet 1932 (Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, 2 AM 1 M3a) ; Gaston-Louis Roux, Un peintre français en Abyssinie, *La Bête noire*, 5, 1er octobre 1935, p. 3 (repris dans Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 805-813, ici p. 806).

66 Voir l'agenda 1932 de la mission Dakar-Djibouti aux dates du 7 et 13 septembre (Fonds Marcel Griaule, fmg_C_b_01_02). Se reporter également à la notice sur les méthodes de collecte des peintures éthiopiennes.

Modalités de collecte : 4. Le don

Dans les collections des deux premières missions Griaule, on trouve également des objets offerts par des tiers. Les donateurs sont parfois des chefs ou des princes africains qui accueillent les ethnographes en cours de route ou sur leur terrain. En 1929, le *ras* Haylou, gouverneur du Godjam, est l'un de ces hôtes attentionnés : il offre à Griaule un grand nombre d'objets, notamment des vanneries destinées à son épouse et à ses enfants⁶⁷. Au cours de la mission suivante, c'est le sultan camerounais de Ray Bouba qui comble de présents les membres de Dakar-Djibouti en leur envoyant des mets délicats et une quarantaine d'objets dont Leiris, impressionné, note la liste exhaustive dans son journal⁶⁸. Au Dahomey (actuel Bénin), le chef de canton de Savalou, Gbaguidi, est un donateur plus modeste, mentionné par Griaule⁶⁹.

Toutefois, dans les colonies ou les territoires sous mandat traversés par Dakar-Djibouti, la majorité des objets offerts le sont par des administrateurs coloniaux ou par des militaires rencontrés en chemin : André Morel et le capitaine Prévot au Soudan français (actuel Mali) ; Marc Lebessou, Paul Bacou, Christian Merlo, Colombani, Champeau et Guinault au Dahomey ; les lieutenants Magnien et Le Brun au Cameroun⁷⁰ ; Dupeux au Tchad ; Marbeau en Oubangui-Chari (actuel Centrafrique), Séaut au Congo belge et Coriat au Soudan anglo-égyptien. Les objets transmis – armes, statuettes, bijoux ou amulettes – sont parfois issus de saisies à la suite d'une rixe ou d'un vol. C'est le cas du poignard et de la quarantaine d'objets magiques cédés respectivement par le commandant de cercle Lebessou⁷¹ et par le chef de subdivision Guinault⁷². En revanche, les documents de la mission ne permettent pas de reconstituer l'histoire du trône du roi Toffa offert par Christian Merlo⁷³.

Mis en valeur dans les rapports rédigés en chemin⁷⁴, les nombreux dons des administrateurs coloniaux ont plusieurs explications : le caractère itinérant et la dimension nationale de la mission Dakar-Djibouti, légitimée et financée par une loi, mais aussi la volonté initiale des ethnographes de contacter les autorités coloniales pour que celles-ci aident la mission ou envoient des objets au Musée d'ethnographie du Trocadéro. L'édition et la diffusion des *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* répondent en partie à un tel objectif : les membres de Dakar-Djibouti en distribuent des centaines d'exemplaires aux fonctionnaires qu'ils rencontrent pour les

67 Voir notamment les vanneries 71.1930.59.17 à 20.

68 Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 345. Il s'agit essentiellement de vanneries et d'armes (voir les objets 71.1931.74.2722 à 2765).

69 Lettre de Marcel Griaule à Georges Henri Rivière, 10 décembre 1931 (Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, 2 AM 1 M2c).

70 Ces deux militaires, chefs de subdivision, offrent notamment un couteau de jet, un casque et un sabre (Lettre de Michel Leiris à Georges Henri Rivière, 20 février 1932, Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 M2d). Il s'agit des objets 71.1931.74.2536, 2581 et 2653.

71 Objet 71.1931.74.2150.

72 Objets 71.1931.74.2320 à 2363.

73 Objet 71.1931.74.2303.

74 Marcel Griaule, Mission Dakar-Djibouti, rapport général (mai 1931-mai 1932), *Journal de la Société des africanistes*, II (1), 1932, pp. 113-122, ici pp. 118-119 ; Marcel Griaule, « Rapport n° 8 (du 19 novembre au 21 décembre 1931) » (Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, 2 AM 1 M2g).

inciter à adopter leurs méthodes et à soutenir leur collecte⁷⁵. Toutefois, les contacts noués seront vite oubliés lors des missions suivantes : les ethnographes français des années 1930 profitent au mieux des opportunités et des facilités que leur offre le contexte colonial, mais sans jamais envisager de réelle collaboration avec les coloniaux.

Modalités de collecte : 5. La commande et l'imitation

Sur le terrain, certains objets sont fabriqués à la demande des ethnographes, souvent sous leurs yeux : échantillons de démonstration⁷⁶, spécimens aux différentes étapes de leur confection, statuette⁷⁷... Or une partie de ces commandes sont satisfaites par des collaborateurs salariés de la mission, susceptibles de répondre aux mieux aux attentes et aux directives des ethnographes, en particulier lorsqu'il s'agit de copier un objet religieux, de le miniaturiser ou d'en fabriquer un de mémoire. Pour obtenir une reproduction du rhombe de taille exceptionnelle qu'ils ont observé à Yougo-Dogorou, les membres de Dakar-Djibouti s'adressent ainsi à Ambara Dolo, l'un de leurs principaux interprètes dogon⁷⁸. Celui-ci s'acquitte de cette tâche en taillant l'objet 71.1931.74.1994, décrit par la suite dans une note ethnographique de Michel Leiris sur les rhombes dogon⁷⁹. Un tel procédé suit là encore les enseignements de Marcel Mauss : au cours de l'année universitaire 1927-1928, celui-ci recommande de « faire une imitation ou un modèle » d'un objet religieux si le collecteur ne parvient pas à acquérir l'original⁸⁰.

Les commandes des ethnographes s'appliquent aussi à des objets convoités qu'ils n'ont encore jamais vus. En 1935, dans l'agglomération dogon de Sanga, Marcel Griaule demande à l'informateur dogon Akoundyo Dolo⁸¹ et à son frère cadet de fabriquer deux masques « singe noir » pour pouvoir observer toutes les étapes de leur confection et pour ajouter des spécimens encore inconnus à sa collection⁸². Le résultat est toutefois mitigé : grossier et atypique, l'exemplaire soi-disant achevé⁸³ semble être le fruit d'une création originale plutôt qu'une copie ou un modèle, comme le suggère Griaule en évoquant une possible « innovation de la part de son auteur »⁸⁴. Du reste, ce type de

75 Sur un carnet, Leiris tient à jour la liste de tous les bénéficiaires de ce manuel (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_e_2).

76 Par exemple un échantillon de bordure de pagne éthiopien fabriqué pour la mission Dakar-Djibouti (71.1931.74.3059) ou des échantillons de vannerie rapportés par la mission Lebaudy-Griaule (71.1939.504-505).

77 Objet n° 71.1931.74.2196.

78 Voir la notice sur ce collaborateur privilégié des missions ethnographiques en pays dogon.

79 Michel Leiris, Rhombes dogon et dogon Pignari, *Bulletin du Musée d'ethnographie du Trocadéro*, 7, janvier-juin 1934, pp. 3-10, ici p. 7. En 1932, Maounde – un jeune informateur fali de douze ans, élève à Garoua – fabrique aussi un rhombe à la demande des membres de la mission Dakar-Djibouti (objet 71.1931.74.2654).

80 « Instructions d'ethnographie descriptive », cours de Marcel Mauss de 1927-1928 d'après les notes de Melle Maurer, p. 160 (Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 2 F2).

81 Sur ce collaborateur dogon des missions Griaule, voir la notice qui lui est consacrée.

82 Ce n'est qu'à la fin de leur séjour que les membres de Sahara-Soudan photographieront un exemplaire de ce masque, sans parvenir à l'ajouter à leur collection (Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_03_L_67_020 et 021).

83 Objet 71.1935.60.353. L'exemplaire inachevé est le 352.

84 Marcel Griaule, *Masques dogons*, Paris, Institut d'ethnologie, 1938, pp. 456-457. Les deux masques singes fabriqués par Akoundyo Dolo sont représentés par les dessins X et Z de la figure 103.

masque n'a jamais existé à Sanga, selon d'autres Dogon. Dès lors, quel est le statut de cet objet s'il est moins le témoin d'une culture que le produit d'une relation de travail entre un ethnographe blanc et un informateur dogon soucieux de satisfaire son employeur ?

Une question similaire se pose avec les objets fabriqués par le Sénégalais Mamadou Vad⁸⁵, informateur wolof et principal interprète de Dakar-Djibouti entre Kayes et Mopti, au Soudan français (actuel Mali). À Bamako, le 22 août 1931, Marcel Griaule lui demande de confectionner un bonnet de circoncision wolof⁸⁶, mais Vad en fabrique finalement cinq ou six, tous de facture singulière, sans équivalents connus⁸⁷. Quatre d'entre eux sont décorés de motifs de couleurs complexes et d'inscriptions arabes représentant, selon lui, différents blasons familiaux. Un cinquième bonnet, présenté comme celui du circonciseur, est orné de dessins à l'encre et de coquillages esquissant un visage humain. À propos des blasons, Vad donne en outre des « renseignements inouïs »⁸⁸, rapidement consignés sur des fiches par Griaule. Il joue enfin les modèles photographiques en posant avec l'un de ces bonnets. Or, selon toute vraisemblance, les créations personnelles et le zèle déployé par ce personnage entreprenant et débrouillard visent moins à rendre compte de la circoncision wolof qu'à combler et à éblouir le chef de mission qui l'a embauché.

En 1929 et 1932, les commandes s'adressent également aux peintres, qu'il s'agisse de collaborateurs éthiopiens salariés par Griaule, comme Kassa, ou d'un membre de la mission, comme Gaston-Louis Roux. Griaule confie à Kassa les tâches suivantes : fabriquer des pinceaux⁸⁹, dessiner les maquettes des peintures murales de l'église d'Abba Antonios, peindre des échantillons de « silhouettes » décorant les encadrements de porte, et enfin exécuter différentes peintures sur des thèmes imposés (par exemple le mythe du Midaqwa)⁹⁰. De son côté, Gaston-Louis Roux peint, à la demande de Griaule, de nombreuses copies ainsi que cinq aquarelles rendant compte, en couleur, des ruines et des monuments de Gondar⁹¹. Or une nouvelle ambiguïté apparaît avec ces dessins ou ces peintures, tous déposés au Musée d'ethnographie alors que les aquarelles de Roux et les maquettes de Kassa sont avant tout des documents de travail produits par ou pour les membres de la mission. À l'époque, leur qualité d'œuvre d'art suffit peut-être à les ranger du côté des témoignages esthétiques et non du côté des relevés ou des observations ethnographiques.

Étiquetage, emballage et transport

Le manuel édité par la mission Dakar-Djibouti juste avant son départ – *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* – donne quelques brèves directives sur l'étiquetage des

85 Voir la notice de ce collaborateur de la mission Dakar-Djibouti.

86 Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 181.

87 Objets n° 71.1931.74. 972, 978-980 et 989.

88 Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 181.

89 Objets n° 71.1931.74.3129.1-2.

90 Par exemple les peintures n° 71.1931.74.3422 à 3423 et les maquettes 71.1931.74.3412 à 3415.

91 Objets n° 71.1931.74.3427 à 3431.

spécimens : inscrire directement sur l'objet (ou sur une étiquette) le numéro qui lui est attribué et qui doit renvoyer à l'inventaire fait par le collecteur. Le livret recommande également de rédiger un bordereau d'envoi en double exemplaire : l'un accompagne la caisse d'objets tandis que l'autre est posté séparément, pour plus de sûreté⁹².

Sur le terrain, les membres de Dakar-Djibouti respectent à la lettre de telles règles. Le numéro est marqué à l'encre sur le bord de l'objet⁹³ et reporté à la main sur un carnet d'enregistrement tenu principalement par Michel Leiris, secrétaire archiviste de la mission. Ce carnet d'inventaire fournit, sur une même ligne, le numéro de l'objet, son nom ou sa description succincte, parfois son prix (indiqué au crayon) et enfin le numéro de la caisse où il est emballé et rangé. Le lieu et la date de collecte sont généralement précisés en haut de la page⁹⁴. Dactylographié, le bordereau d'expédition fournit quant à lui le nombre d'objets contenu dans chaque colis envoyé ainsi que leurs numéros. Au double acheminé par la poste, Michel Leiris joint parfois des « Notes d'instructions applicables lors de l'arrivée des prochains colis » adressé au Musée d'ethnographie. Le 28 novembre 1931, il précise par exemple le sens d'ouverture des caisses, recommande de tenir fermés et en lieu sec les colis de pierres peintes dogon, et s'inquiète des dommages que pourraient subir la croûte de sang des objets sacrificiels lors de leur désinfection⁹⁵.

Les caisses sont expédiées successivement depuis Dakar, Bamako, Mopti, Cotonou, Niamey, Douala... À l'arrivée au Trocadéro, Marcelle Bouteiller – aide technique du musée – procède à l'ouverture, au déballage et au pointage méthodique des objets. Elle récupère également les fiches d'informations les concernant. La désinfection de ces objets, souvent attaqués par les insectes, est la tâche d'Adrien Federovski⁹⁶.

Les méthodes expérimentées au cours de Dakar-Djibouti s'appliquent probablement à l'envoi des collections suivantes, Sahara-Soudan et Sahara-Cameroun, même si les documents d'archives disponibles sont trop lacunaires pour mesurer d'éventuels changements. Dans le cas de la mission

92 Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, in Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 196 et 199-200.

93 Il s'agit simplement du numéro de l'objet au sein de la collection, par exemple 580. Au Musée d'ethnographie du Trocadéro, ce numéro sera ensuite précédé des deux derniers chiffres de l'année en cours (31) et du numéro de la collection enregistrée au cours de l'année (74), soit 31.74.580. Au quai Branly, ce numéro d'inventaire deviendra 71.1931.74.580. Le système d'enregistrement et de catalogage des objets au Musée d'ethnographie est précisé dans une note du 18 août 1932 (Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 A4b). La règle s'applique toutefois avec une certaine souplesse : pour les objets rapportés par la mission Lebaudy-Griaule, Jean-Paul Lebeuf demande et obtient que leur numéro d'inventaire soit le 39.39 bien que cette collection ne soit pas la trente-neuvième à être enregistrée au musée de l'Homme (Lettre de Lebeuf à Jacques Soustelle, 23 janvier 1939, Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 M3C).

94 L'un de ces carnets d'enregistrement se trouve dans le fonds Dakar-Djibouti (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_d_2), tandis que les cinq autres sont dans les archives du Musée d'ethnographie (2 AM 1 M2b).

95 Lettre de Michel Leiris à Georges Henri Rivière, 28 novembre 1931 (Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, 2 AM 1 M2c).

96 Lettre de Georges Henri Rivière à Marcel Griaule, 22 juillet 1932 (Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 A4a).

Sahara-Soudan de 1935, les procédures sont toutefois simplifiées puisque les caisses d'objets arrivent au musée plusieurs mois après le retour de Griaule et de son équipe⁹⁷. Quant au carnet d'inventaire des objets, il n'évolue qu'à la marge. Lors de la mission Lebaudy-Griaule par exemple, le numéro porté en fin de ligne ne renvoie plus à la caisse d'envoi, mais à la fiche thématique qui documente l'objet⁹⁸.

Pour éviter la détérioration des spécimens au cours de leur transport, les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* donnent quelques conseils, notamment à propos des procédés et des matériaux de calage. Il est à noter que de telles recommandations semblent empruntées à un autre manuel plutôt qu'aux cours de Marcel Mauss. En effet, des phrases entières sont tirées de la partie « Packing » de la cinquième édition de *Notes and Queries on Anthropology*⁹⁹, classique de l'anthropologie cité d'ailleurs dans la bibliographie. Sur le terrain, les membres de Dakar-Djibouti appliquent effectivement ces méthodes d'emballage, voire les perfectionnent. Comme le montre une photo prise au Sénégal¹⁰⁰, ils complètent les procédés décrits en entourant de ruban adhésif deux poteries, probablement pour éviter que des morceaux ne bringuebalent dans la caisse si les objets se brisent.

Parce qu'elles sont méthodiques, les tâches quotidiennes de collecte, d'étiquetage, d'inventaire et d'emballage sont particulièrement lourdes et fastidieuses, surtout lors de récoltes massives. Au début de Dakar-Djibouti, Michel Leiris s'en plaint à son épouse : « Nous avons un travail de plus en plus écrasant. Toute la journée se passe à recueillir des objets, à les étiqueter, les enregistrer, les emballer. J'ai beaucoup plus l'impression d'être un comptable qu'un aventurier »¹⁰¹.

Informations standard et fiches muséographiques

Le manuel de collecte édité en 1931 fournit un modèle de « fiche descriptive » à annexer à chaque objet afin de le documenter¹⁰². Cette fiche muséographique doit être établie en deux exemplaires, de préférence à partir d'un carnet manifold. Elle comprend neuf points à renseigner :

97 Voir Éric Jolly, *Démasquer la société dogon. Sahara-Soudan (janvier-avril 1935)*, Les Carnets de Bérose n° 4, Lahic/DPRPS-Direction des patrimoines 2014, p. 69, en ligne : http://www.berose.fr/IMG/pdf/ej_27_10_web.pdf.

98 Voir Fonds Annie et Jean-Paul Lebeuf, fleb_C_e_01. Lors de la mission Lebaudy-Griaule, toutes les fiches manifold sont numérotées.

99 *Notes and Queries on Anthropology*, London, The Royal Anthropological Institute, 1929, pp. 384-385.

100 Voir Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_02_N_0022.

101 Lettre de Michel Leiris du 4 juillet 1931 reproduite partiellement dans son livre, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard, 1996, p. 138.

102 Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 197-200.

En haut, à gauche :

numéro correspondant

au registre d'inventaire

1. Lieu d'origine.
2. Dénomination et nom.
3. Description.
4. Notes complémentaires.
5. Renseignements ethniques.
6. Par qui et quand l'objet a été recueilli.
7. Conditions d'envoi au Musée (à remplir par le Musée).
8. Références iconographiques.
9. Bibliographie.

Le lieu d'origine (1) et la « dénomination » (2) doivent être donnés en français et en langue véhiculaire. La « description » (3) englobe la forme et le décor de l'objet ainsi que les techniques et les matériaux utilisés pour sa fabrication. Les « notes complémentaires » (4) rassemblent des précisions sur les usages, idées, coutumes et aires culturelles associées à l'objet. Les « renseignements ethniques » (5) visent à préciser l'identité de la personne et de la population utilisant cet artefact. Pour le point 6, le collecteur est invité à inscrire son nom et celui de sa mission, ainsi que la date à laquelle l'objet a été recueilli. Le point 7, rempli ultérieurement par le Musée d'ethnographie, sert à clarifier la nature de l'envoi (don, échange, prêt ou dépôt). Les « références iconographiques » (8) renvoient éventuellement aux photographies et aux dessins montrant la fabrication ou l'usage de l'objet. Enfin, le point 9, « bibliographie », renvoie quant à lui aux autres notes du collecteur.

Sur le terrain, les membres de Dakar-Djibouti se servent effectivement de fiches manifold produites en double exemplaire et, en règle générale, ils renseignent les six premiers points selon les normes indiquées, même s'ils ne savent pas toujours où ranger certaines informations sommaires. Par exemple, ils notent le nom du producteur de l'objet aussi bien dans les « notes complémentaires » que dans les « renseignements ethniques », voire dans les deux rubriques à la fois. Pour le point 6, ils indiquent le nom de la mission (« M.D.D. ») et la date, mais sans préciser l'identité du collecteur puisqu'il s'agit ici d'un travail d'équipe.

Pour les points suivants, les membres de Dakar-Djibouti prennent davantage de libertés par rapport au modèle qu'ils proposent par écrit. Ils leur arrivent également de se tromper. Par exemple, certains se méprennent sur la nature du point 7 : à la place des informations sur les modalités d'acquisition de l'objet par le musée, ils mentionnent leurs modalités de collecte en inscrivant « achat »¹⁰³. Quant

103 Voir par exemple la fiche de l'objet 259 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_d_1).

aux rubriques 8 et 9, elles sont rarement renseignées dans les règles ou restent en blanc, faute de documents associés. Lorsqu'elles sont indiquées, les références iconographiques et bibliographiques renvoient pour la plupart aux photographies de l'objet en contexte, mais quelques-unes font également le lien avec les films, les fiches thématiques ou les enregistrements sonores¹⁰⁴.

Si ce modèle de fiche descriptive était déjà en usage au Musée d'ethnographie depuis le milieu de 1929 ou le début des années 1930¹⁰⁵, la mission Dakar-Djibouti est la première à en faire la publicité et à l'expérimenter massivement sur le terrain. Trois semaines après le retour de l'expédition, Paul Rivet et Georges Henri Rivière organisent une réunion au Musée d'ethnographie, en présence de Marcel Griaule, Michel Leiris, André Schaeffner et Éric Lutten, pour discuter d'éventuelles modifications à apporter aux *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*¹⁰⁶. Leurs réflexions communes aboutissent à quelques modifications mineures, en particulier l'ajout, sur la fiche descriptive, d'un dixième point intitulée « divers »¹⁰⁷. C'est cette description en dix points qui deviendra la norme pendant plusieurs décennies, tant au Musée d'ethnographie et au musée de l'Homme que sur le terrain, au cours des missions ethnographiques.

Les références portées sur les fiches muséographiques renvoient parfois, on l'a vu, à des documents manuscrits moins succincts. Pour Dakar-Djibouti, Sahara-Cameroun ou Lebaudy-Griaule, il s'agit avant tout de fiches thématiques manifold précisant par exemple les techniques de fabrication de l'objet, les manières de l'utiliser, les noms vernaculaires de ses différentes parties. Rédigées avec une plus grande liberté, elles sont classées aux entrées correspondant à leur titre (« ustensiles », « pêche », « piège », « masque », « alimentation », « circoncision »...), au sein d'un fichier commun pour l'un des deux exemplaires produits, et au sein d'un fichier personnel pour le second. Pour les peintures éthiopiennes de Dakar-Djibouti, Griaule dispose également d'un carnet de fiches détachables et numérotées dans lequel il détaille les scènes représentées et traduit les inscriptions en amharique¹⁰⁸. Au cours de la même mission, Michel Leiris note de son côté la distribution géographique d'un même objet sur un carnet de terrain intitulé « aires d'extension »¹⁰⁹.

104 Sur la fiche descriptive rédigée par Michel Leiris pour l'objet n° 645 (un masque *tyi-wara*), les informations inscrites aux points 8 et 9 renvoient dans le désordre : aux fiches « Théâtre » (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_06_193), à la photographie S71G (Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_02_S_0071G), à la bobine IV de la caméra Kinamo (« K. IV ») et au carnet d'enregistrement n° 1 (« C.E.I »). Les numéros des objets associés ou similaires sont également indiqués dans la marge du point 2. Enfin, la référence bibliographique ajoutée ultérieurement, et placée curieusement au point 7, renvoie aux photographies de masques *tyi-wara* parues dans la revue *Minotaure* (2, 1933, p. 21).

105 Ordre de service n° 6 sur le « classement numérique » du 29 juin 1929 et du 7 février 1930, d'après la « Note [du 18 août 1932] sur le système d'enregistrement et de catalogue employé au Musée d'ethnographie » (Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 A4b).

106 Note de service n° 14 du 10 mars 1933 (Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 A5b).

107 Anonyme, Les méthodes d'inventaire du Musée d'ethnographie de Paris. Rédaction de la fiche descriptive numérique, *Mouseion*, 21-22, 1933, pp. 240-245.

108 Voir Fonds Marcel Griaule, fmg_C_b_02_03.

109 Sur ce carnet, voir Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_e. L'influence de Marcel Mauss est là encore évidente : tiré de ses cours des années 1920, le « Questionnaire d'ethnologie de l'institut d'ethnologie » recommande de

Documentation photographique

En décembre 1930, Marcel Griaule donne une conférence axée sur la méthode ethnographique. Il y insiste déjà sur la nécessité d'entourer chaque objet d'un faisceau d'informations visuelles sur sa fabrication et son usage, afin de rendre compte de son quotidien, de sa naissance à sa mort :

Chaque document devra être étayé d'une longue série d'observations dont les racines s'étendront dans toutes les directions de l'activité humaine. Dans ce but, on prendra pour chaque objet une photographie de son cadre, de son milieu [...] ¹¹⁰.

Quelques mois plus tard, en mai 1931, le manuel de collecte publié par la mission Dakar-Djibouti réaffirme l'importance des photographies pour redonner vie à l'objet collecté ¹¹¹. Des « instructions pour la photographie » sont d'ailleurs rassemblées dans le premier appendice de ce livret.

Sur le terrain, les ethnographes formés à l'Institut d'ethnologie n'appliquent qu'une partie de ces préconisations, toutes inspirées des cours de Mauss ¹¹². Le manuel conseille par exemple de placer, à côté de l'objet photographié, un mètre à grosses graduations ou un objet connu pour servir d'échelle, mais un tel procédé est rarement employé. Au cours de Dakar-Djibouti, il est même exceptionnel et semble réservé aux récipients éthiopiens photographiés hors contexte devant un drap blanc ¹¹³. En revanche, pendant la mission Sahara-Cameroun, Jean-Paul Lebeuf donne plus fréquemment l'échelle en posant son casque colonial au pied de l'objet qu'il veut saisir sur sa pellicule ¹¹⁴ (à défaut, parfois, de pouvoir l'emporter).

Une autre instruction est davantage respectée : photographier l'objet dans son cadre d'origine avant de le recueillir. C'est particulièrement vrai au début de Dakar-Djibouti. Dans une lettre datée du 29 juin 1931, Griaule annonce d'ailleurs à Mauss que « la plupart des objets sont photographiés en place, avant même d'être pris en main » ¹¹⁵. Lorsqu'il s'agit d'un instrument, d'un jouet, d'une pièce de vêtement, d'un bijou ou d'un masque, les photographies, prises parfois de différents angles, servent à montrer la façon dont il est utilisé, tenu ou porté. Elles peuvent aussi saisir cet objet dans le contexte de sa vente, au marché, ou donner à voir son lieu d'usage ou de rangement habituel. Enfin, de façon récurrente, les ethnographes suivent la fabrication d'un objet – ajouté par la suite à leur

« fixer l'aire d'extension où l'objet recueilli est en usage » (Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AM 1 K51b). La phrase est reprise intégralement dans le *Manuel d'ethnographie* de Mauss publié en 1947 (Paris, Payot, p. 12).

¹¹⁰ Marcel Griaule, Buts et méthodes de la prochaine mission Dakar-Djibouti, in Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 101-119, ici p. 111.

¹¹¹ Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques, in Marcel Griaule *et al.*, *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 177-178.

¹¹² Sur les instructions de Marcel Mauss à propos des photographies d'objet, voir notamment son *Manuel d'ethnographie* (Paris, Payot, 1947, pp. 14 et 22). Pour avoir plus de précisions sur les méthodes photographiques employées sur le terrain, se reporter également à la notice correspondante.

¹¹³ Voir Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_02_L_72_005.

¹¹⁴ Voir Fonds Annie et Jean-Paul Lebeuf, fleb_D_b_01__01__048_011 et 045_010.

¹¹⁵ Bibliothèque centrale du Muséum, 2 AP 42B1.

collection – en prenant un grand nombre de clichés à toutes les étapes de ce travail¹¹⁶, avec notamment des gros plans pour saisir les mouvements des mains ou son résultat.

Bien entendu, cela ne signifie pas que ces photographies soient toutes prises sur le vif. La démonstration de l'usage, du port ou de la fabrication d'un objet se fait souvent à la demande des ethnographes, avant ou après l'acte d'achat. Sur de nombreux clichés, ce sont d'ailleurs leurs interprètes ou leurs informateurs privilégiés qui servent de modèle ou de démonstrateur, à l'instar de Mamadou Vad montrant successivement le maniement du jeu n° 385, l'emploi de la houe n° 412 et « la façon de tenir le filet n° 1062 »¹¹⁷.

Dès qu'il est connu, le numéro d'inventaire de l'objet est ajouté, sur le carnet photographique de la mission, aux autres informations succinctes qui servent de légende à chaque cliché. La photographie est alors légendée « Usage du couteau de taille n° 2520 », « Femme jouant de l'instrument n° 194 », « Mise en place du piège, objet n° 3087 », « Façon de porter le bonnet n° 1900 », « Masques 1907-1908-1905-1906 », « Fort-Lamy – Vendeuse (arabe essala) de l'objet n° 2670 »¹¹⁸... Pour certaines légendes, en particulier en 1935, ce numéro reste toutefois en blanc, faute d'avoir été reporté¹¹⁹.

Dessins explicatifs

Les rédacteurs des *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* soulignent à plusieurs reprises l'importance du dessin pour documenter un objet, notamment pour montrer la façon de s'en servir¹²⁰. Ils s'inspirent là encore des cours de Marcel Mauss¹²¹, mais ne donnent aucune précision sur la méthode à employer. Sur le terrain, ce sont les dessins de Marcel Griaule qui semblent servir de modèle aux autres ethnographes de son équipe, lors des missions des années 1930.

La plupart de ces dessins font partie des renseignements écrits portés sur les fiches thématiques manifold. Dans de nombreux cas, les informations graphiques présentes sur chaque fiche se réduisent d'ailleurs à un ou plusieurs croquis annotés montrant : l'objet ainsi que les dimensions et les noms vernaculaires de ses différentes parties¹²², l'emboîtement ou les ligatures de ces

116 Pour la fabrication d'une ombrelle, dont ils récoltent plusieurs éléments en cours de fabrication, les membres de Dakar-Djibouti prennent par exemple 36 photographies afin de suivre l'ensemble du processus (voir Fonds Marcel Griaule, fmg_E__02_L_86 et objet 71.1931.74.3063).

117 Voir les photographies S48D, N59 et S246G de la mission Dakar-Djibouti.

118 Voir Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_02_L_28_006, N_0024, S_1056, L_16_021, N_0314.

119 Cela donne, par exemple, « Sanga – Jeune garçon portant fusil, objet n°... », « Statuette en place, cf. objet n°... »... (Fonds Marcel Griaule, fmg_E_a_03_L_13_007, fmg_E_a_03_L_55_017).

120 Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti, *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 7, 10, 17 et 20.

121 « Un dessin sera joint à chaque fois qu'il faudra montrer le maniement de l'objet, un mouvement de la main ou du pied » (Marcel Mauss, *Méthode d'ethnographie*, Paris, Payot, 1947, p. 12).

122 Voir le croquis du harpon 71.1931.74.161 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_05_067) ou celui des jouets 71.1939.39.174 et 71.1939.39.175 (Fonds Marcel Griaule, fmg_d_a_05_58_034).

éléments¹²³, la façon de tenir cet objet¹²⁴, la manière de l'utiliser¹²⁵. Les objets les plus dessinés sont justement ceux qui exigent une technique ou un maniement spécifique : les pièges, les armes, les instruments de musique, le matériel de pêche, les outils agricoles... Parce qu'ils sont au centre des travaux de Griaule, jouets et masques suscitent également de nombreux croquis, contrairement aux bijoux, aux vêtements et aux autres objets rituels. Les dessins de jouets d'enfant sont d'ailleurs précieux d'un point de vue muséographique : ils permettraient de reconstituer des avions, fusils ou automobiles en tiges de mil à partir des objets en pièces détachées conservés aujourd'hui au musée du quai Branly.

Très précis, ces dessins explicatifs sont souvent de grande qualité, en particulier lorsqu'ils sont l'œuvre de Marcel Griaule ou de Jean-Paul Lebeuf. Les croquis de Jean Mouchet et d'Éric Lutten sont généralement plus schématiques tout en étant construits de manière similaire, avec un ou plusieurs dessins au centre et des annotations plus ou moins succinctes autour. Certaines fiches inversent néanmoins le rapport entre écrit et dessin, avec un croquis sommaire d'illustration placé en marge ou à la fin d'un long texte explicatif. Plus rarement encore, la fiche est divisée en deux, avec un dessin annoté de l'objet à gauche et des informations plus générales à droite. Enfin, quelques fiches muséographiques comportent au recto ou au verso un ou plusieurs dessins commentés¹²⁶, ajoutés parfois dans un second temps.

RÉFÉRENCES

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, Paris

2 AM 1 – Archives du Musée d'ethnographie du Trocadéro et du musée de l'Homme

2 AM 2 – Archives de l'Institut d'ethnologie

BIBLIOTHÈQUE ÉRIC-DE-DAMPIERRE, MAE, Université Paris Nanterre

FDD – Fonds Dakar-Djibouti

FDP – Fonds Denise-Paulme

FMG – Fonds Marcel-Griaule

ANONYME, 1933, Les méthodes d'inventaire du Musée d'Ethnographie de Paris. Rédaction de la fiche descriptive numérique, *Mouseion*, n° 21-22, pp. 240-245.

GORDON Hélène, 1935, Les premiers Blancs chez les Dogon, *Le Monde colonial illustré*, XIII (142), mai, p. 98.

123 Dessin de l'arme n° 71.1931.74.2627 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_01_005).

124 Voir par exemple les dessins reproduisant la façon de tenir les instruments agricoles n° 71.1931.74.53, 56 et 2626 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_01_001), ainsi que la baguette de circoncis n° 71.1931.74.969 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_01_021).

125 Croquis des pièges 71.1931.74.432 et 440 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_a_01_176) et des jouets 71.1939.39.7 et 8 (Fonds Marcel Griaule, fmg_d_a_05_58_004).

126 Voir par exemple les fiches des objets 15, 399, 990 et 1091 (Fonds Dakar-Djibouti, FDD_A_d_1).

- 1935, Dans l'antre des démons buveurs de sang (IV), *L'Intransigeant*, 10 mai, pp. 1-2.
- GRIAULE Marcel, 1930, Un coup de fusil, *Documents*, II (1), pp. 46-47.
- 2015 [1931], Al Brown et la mission Dakar-Djibouti, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, édité par Éric Jolly et Marianne Lemaire, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, pp. 147-159.
- 1932, Mission Dakar-Djibouti, rapport général (mai 1931-mai 1932), *Journal de la Société des africanistes*, II (1), pp. 113-122
- 1933, Introduction méthodologique, *Minotaure*, n° 2, pp. 7-12.
- 1933, Comment nous avons étudié les Dogons, peuplade du Sangha, *Lyon républicain*, 16 juillet, p. 7 (repris dans Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 1255-1262).
- 1937, Une découverte sensationnelle de la mission Griaule au Cameroun, *Paris-Soir*, 1^{er} mars.
- 1937, Les Sao légendaires, *La Revue de Paris*, 15 septembre, V, pp. 321-356.
- 1938, *Masques dogons*, Paris, Institut d'ethnologie.
- 1943, *Les Sao légendaires*, Paris, Gallimard.
- 1957, *Méthode de l'ethnographie*, Paris, Presses universitaires de France.
- 2015, Buts et méthodes de la prochaine mission Dakar-Djibouti, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 101-119.
- 2015 [1931], Al Brown et la Mission Dakar-Djibouti, in Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 147-159.
- GRIAULE Marcel, Michel LEIRIS, Doborah LIFCHITZ, Éric LUTTEN, Jean MOUCHET, Gaston-Louis ROUX, André SCHAEFFNER, 2015, *Cahier Dakar-Djibouti*, édition établie, présentée et annoté par Éric Jolly et Marianne Lemaire, Meurcourt, Éditions Les Cahiers.
- JAMIN Jean, 1982, Objets trouvés des paradis perdus (à propos de la mission Dakar-Djibouti), in Jacques Hainard et Roland Kaerh (eds), *Collection passion*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, pp. 69-100.
- JOLLY Éric, 2014, *Démasquer la société dogon. Sahara-Soudan (janvier-avril 1935)*, Les Carnets de Bérose n° 4, Lahic/DPRPS-Direction des patrimoines, en ligne : http://www.berose.fr/IMG/pdf/ej_27_10_web.pdf.
- LEIRIS Michel, 1934, Rhombes dogon et dogon Pignari, *Bulletin du Musée d'ethnographie du Trocadéro*, n° 7, janvier-juin, pp. 3-10.
- 1936, Bois rituels des falaises, *Cahiers d'art*, 11 (6-7), pp. 192-199.
- 1996, *Miroir de l'Afrique*, édition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Paris, Gallimard.
- LEBEUF Jean-Paul, 1945, *Quand l'or était vivant. Aventures au Tchad*, Paris, J. Susse.
- LEMAIRE Marianne, 2014, *Celles qui passent sans se rallier. La mission Paulme-Lifchitz, janvier-octobre 1935*, Les Carnets de Bérose n° 5, Lahic/DPRPS-Direction des patrimoines, pp. 36-39, en

ligne : http://www.berose.fr/IMG/pdf/ml_27_10_web.pdf.

LIFCHITZ Deborah et Denise PAULME, 2015, *Lettres de Sanga*, édition augmentée, présentée et annotée par Marianne Lemaire, Paris, CNRS Éditions.

LUTTEN Éric, 1934, Les enfants noirs ont aussi des poupées, *Le Monde colonial illustré*, n° 129, mai, p. 79.

MAUSS Marcel, 1947, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE ET MISSION SCIENTIFIQUE DAKAR-DJIBOUTI, 1932, *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, Paris, 1931 (repris dans Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, édition établie, présentée et annotée par Éric Jolly et Marianne Lemaire, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 169-207).

PAULME Denise, 1977, Sanga 1935, *Cahiers d'études africaines*, 65, XVII (1), pp. 7-12.

RIVET Paul, 1929, L'études des civilisations matérielles ; ethnographie, archéologie, préhistoire, *Documents*, I (3), pp. 129-134.

ROUX Gaston-Louis, 1935, Un peintre français en Abyssinie, *La Bête noire*, 5, 1^{er} octobre, p. 3 (repris dans Marcel Griaule et al., *Cahier Dakar-Djibouti*, Meurcourt, Éditions Les Cahiers, 2015, pp. 805-813).

THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 1929, *Notes and Queries on Anthropology*, London.

Pour citer ce document : Jolly, Éric, 2016, Les collectes d'objets ethnographiques in *À la naissance de l'ethnologie française. Les missions ethnographiques en Afrique subsaharienne (1928-1939)*. <http://naissanceethnologie.fr/>